

saison 2019-2020

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 22/12/2019

FÉMININES

5875001	CSM FINANCES	-	Exempt	
5875056	PARIS SC	-	Exempt	
5877001	AVON SC	-	BONDOUFLE AC CE	5891006
5877009	CLAYE-SOUILLY SHB	-	Exempt	
5877016	US LAGNY-MONTÉVRAIN	-	Exempt	
5877035	US VAIRES EC	-	Exempt	
5877078	SÉNART AHB	-	Exempt	
5878002	AS MANTAISE	-	Exempt	
5878007	AS BONNIERES	-	Exempt	
5878075	ASHB LES MUREAUX	-	Exempt	
5891011	DRAVEIL HB	-	Exempt	
5891015	SCA 2000 ÉVRY	-	Exempt	
5891017	HBC VAL-DE-SEINE	-	Exempt	
5891026	MORSANG-FLEURY HB	-	Exempt	
5891030	US RIS-ORANGIS	-	Exempt	
5892002	AC BOULOGNE BILLANCOURT	-	Exempt	
5892005	ASV CHATENAY-MALABRY	-	Exempt	
5892006	HBC ANTONY	-	Exempt	
5892012	CLAMART HB	-	VILLEPINTE HBC	5893069
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	-	Exempt	
5892029	STADE DE VANVES	-	Exempt	
5893001	ENT. BOBIGNY / BONDY	-	Exempt	
5893005	ENT. NOISY / GAGNY	-	Exempt	
5893009	AULNAY HB	-	Exempt	
5893012	BLANC-MESNIL SP.	-	Exempt	
5893024	NEUILLY PLAISANCE SP.	-	HBC CAMPÉSIEN	5877067
5894001	US ALFORTVILLE	-	Exempt	
5894029	ES SUCY	-	Exempt	
5894058	CHB BRY	-	Exempt	
5895011	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE	-	Exempt	
5895022	HBC ST-LEU / TAVERNY	-	Exempt	
5895001	COM ARGENTEUIL	-	Exempt	

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux et départementaux.

Tous joueur ou toute joueuse de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux et départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.